

À LA COMPAGNIE D'ARC

L'assemblée générale a eu lieu le 25 février. La compagnie comptabilise 77 participations aux concours officiels qui se sont terminés par les championnats de l'Aisne et des Hauts de France.

Place aux tirs festifs avec le 5 mars la participation au tir à l'œuf et au boudin. Le 11 mars la compagnie a participé au tir au Brie et aux bonbons. Le 1^{er} avril se déroulera le tir traditionnel à l'oiseau.

Le week-end de la Pentecôte, la compagnie organisera son premier

tir à la fraise. Le passage des flèches (grade pour les ieunes et débutants) est prévu en juin.

elles!



LA VIE DU VILLAGE

Cérémonie

La cérémonie commémorative du 8 mai 2023 aura lieu à 10 h 30, place de Verdun.

A l'issue de celle-ci le verre de l'amitié, offert par la Mairie. sera servi à la salle polyva-

Au conseil municipal ——

Extrait du registre des délibérations, le compte rendu complet est consultable en mairie ou sur: www.haramont.fr COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/01/2023

ECHANGE CONSORTS MOUGET / COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'échange du terrain entre les Consorts MOUGET et la Commune.

Il s'agit de la Parcelle C 321 (1083 m²) avec la Parcelle C 227 (1115 m²) appartenant à la commune.

Il est précisé que les frais afférents à la transaction (frais de notaire) sont à la charge de la commune. Qu'aucune soulte ne sera demandée de part et d'autre.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE l'échange de la Parcelle C 321 au profit de la Commune avec la Parcelle C227 au profit des Consorts MOUGET, la valorisation retenue est de 390,00 €TTC.

REDEVANCE EMPLACEMENT FOOD TRUCK

Le Food Truck « Au Ketje de Bruxelles » sera présent un lundi sur deux sur la Place des Fêtes à Haramont.

Entreprise

FONSECA Pascal

Maconnerie

Un accord est passé pour une mise en place de redevance de 5 €/présence pour les frais d'électricité. Cette redevance sera payable trimestrielle-Après avoir délibéré, le Con-

seil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE le paiement de la redevance de 5 €/présence par le Food Trucks « Au Ketie de Bruxelles » pour les frais d'électricité.

CREATION D'UN EMPLOI **PERMANENT**

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes de :

Restauration Cantine

Le Maire propose à l'assem-

La création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, soit 20/35 annualisés à compter du 03 janvier 2023 pour s'occuper de la restauration cantine.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit : indice brut 367, indice majoré 353.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

CREATION D'UN EMPLOI **NON PERMANENT**

Les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles dans le cas limitativement fixés par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique.

Les contrats établis sur ce fondement sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer.

Pour chaque recrutement, l'autorité territoriale devra assurer la publication d'un avis d'emploi sur le site internet de la collectivité ou, à dé-

faut, par tout moyen assurant

la publicité suffisante. Les candidats présélectionnés seront convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement, sauf lorsque la durée du contrat de remplacement proposé sera inférieure ou

L'appréciation portée sur chaque candidature est fondée sur :

Les compétences, Les aptitudes.

égale à six mois.

Les qualifications et l'expérience professionnelle.

Le potentiel du candidat,

et la capacité du candidat à exercer les missions dévolues à l'emploi permanent à pourvoir.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

D'autoriser le Maire à recruter, dans le respect de la procédure recrutement et du décret n° 2019-1414 précité, des agents contractuels de droit public dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

D'autoriser le Maire à signer les contrats de travail correspondants et tous documents relatifs à ces recrutements.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

De prévoir à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Humour -

Perles de l'administration française:

« Notre contrôleur déclare que vous avez répondu aimablement à toutes ses questions par un silence. Mais il nous manque des réponses. »

PROJET DE CRÉATION D'UNE ZONE HUMIDE

Lors du Conseil, du 9 janvier dernier. vos élus ont voté l'échange de terrain sur une parcelle du FONDS GAILLARDS, notre objectif est de créer, plus moins à long therme une zone humide.

Voici sa définition :

Qu'appelle-t-on une « zone humide »?

C'est un espace de transition entre la terre et l'eau. Un lieu où l'eau peu

profonde (douce ou salée) est présente de façon permanente ou temporaire, accompagnée par une végétation adaptée à ce type de sol (ex : marais, étangs, tourbières, prairies humides, mares, forêts ...)

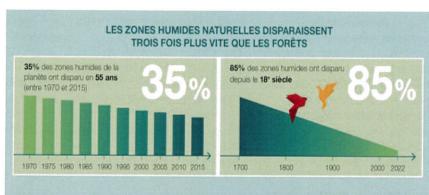
Quels sont les bienfaits des zones humides?

Elles contribuent à la survie des écosystèmes et à la lutte contre le réchauffement climatique. Naturellement, elles absorbent le dioxyde de carbone. Ce sont des éponges, des zones tampons pour les ruissellements ; des filtres naturels améliorant la qualité de l'eau et capital dans la recharge des eaux souterraines; et des refuges pour la biodiversité.

Monsieur le Maire et ses conseillers ont rencontré le SAGE-BA (Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne), compétent pour réaliser l'entretien et la restauration des cours d'eau, ainsi que la préservation des zones humides.

L'idée est de créer une zone humide, sur la parcelle récemment acquise par la commune et déboisée (arbres malades ou instables), par l'aménagement de plants appropriés. Cette zone humide est indispensable pour lutter contre le ruissellement et préserver les habitations, et par la même occasion.

Extrait du site du Gouvernement zones humides :



CE QU'IMPLIQUE LA DISPARITION DES ZONES HUMIDES

POUR LES POPULATIONS

- Pénurie d'eau · Exposition aux inondations et aux
- phénomènes extrêmes
- Perte de movens de subsistance et de bien-être
- Insécurité alimentaire

Déclin de la biodiversité Augmentation des émissions

de carbone et de méthane · Perte d'un système naturel d

POUR LA PLANÈTE

filtration de l'eau douce

aider la biodiversité à se développer. Et peut-être organiser des sorties pédagogiques par la Notre commune se situe en

amont de la Vallée de l'Automne et subit de plus en plus des ruissellements qui créent de l'érosion et emportent des sédiments dans la rivière Automne par l'intermédiaire du

ru de Longpré (un de ses 9 affluents). C'est également pour préserver ce cours d'eau que le SAGEBA nous assiste dans cette démarche qui peut être subventionnée par l'Agence de l'Eau sous conditions. Ce projet, réalisable à long terme, pourrait s'étendre sur d'autres zones.







Particuliers-Professionnels Collectivités 4, route de Largny - HARAMONT

2 03 23 96 40 21 acmricbourg@orange.fr www.acm-ricbourg.fr



O DÉPANNAGE O O ENTRETIEN O ioul-Gaz-Bois-Granulés

I, rue de la Vallée

HARAMONT **2** 03 23 96 89 46



Les oiseaux de proie

La fauconnerie :

La fauconnerie ou chasse au vol est l'art de capturer une proie sauvage dans son milieu naturel. Il s'agit là de l'un des tout premier mode de chasse.

La fauconnerie c'est aussi le lieu où les oiseaux de proie sont détenus.

C'est aussi l'équipage pour la chasse au vol avec tout ce qui s'y rapporte, faucons, buses, furets, chiens, chevaux, fauconniers, etc.

La capture, l'élevage, la garde et le dressage des oiseaux de proie par les humains ont été pratiqués depuis des millénaires.

Son histoire:

Elle date d'au moins 4000 ans et est probablement le sport le plus vieux du monde.

Son origine dit on le Moyen-Orient. Bien établie en Arabie, en Inde et en Chine. Elle s'est ensuite ment répandue vers l'ouest pour

atteindre l'Angleterre en 700 après J.-C. Elle atteindra son

apogée au douzième siècle après J.-C.

Si l'on ne connaît pas, de manière certaine, le berceau ni la date de naissance de la fauconnerie, de très anciennes représentations rupestres laissent à penser qu'elle naquit, il y a plus de 2 000 ans avant notre ère, en Asie centrale.

Au Moyen-Âge, la fauconnerie était un des passe-temps favoris des Rois et de la Noblesse ; ils entretenaient de grandes fauconneries.

Une fauconnerie constituait une des principales dépendances d'un domaine. Des personnes étaient engagées pour l'entretenir avec, à sa tête, un maître fauconnier.

Les volatiles:

Le faucon blanc, excellent chasseur, très beau et fort courageux, était le plus recherché et faisait l'obiet de cadeau royal. mais il était malheureusement

Les oiseaux étaient portés dans des cages, de simples cadres rectangulaires munis de quatre pieds qui permettaient de les poser sur le sol.

Les « cages » étaient équipées de courroies pour qu'un homme, se tenant à l'intérieur, puisse les porter.

Son rôle dans la société:

Au Moyen-Âge, la fauconnerie a joué un rôle important et les rapaces étaient un symbole de prestige.

Le fauconnier allait d'une part à la chasse avec le rapace et d'autre part, il était présent lors de festivités et de banquets pour animer les invités.

Pour marquer l'importance et le mérite qu'amène le faucon, on ne sortait guère

pour rencontrer des gens sans avoir son oiseau au poing.
La fauconnerie était profondément ancrée dans les mœurs

effet, tellement que le faucon avait pareille importance que l'épée

de la noblesse, en

pour l'ordre des chevaliers. En effet, un chevalier n'était accompli que s'il possédait le talent de dresser les oiseaux de proie. Ainsi, un gentilhomme jurait par son oiseau comme une chose sacrée.

Edouard III roi d'Angleterre punissait de mort le vol d'un faucon, et d'un an d'emprisonnement toute personne qui volait un nid

volait un nid.

Même les prélats et les abbés s'adonnèrent à ce sport. Ils étaient d'ailleurs eux-mêmes des chasseurs fanatiques dont l'un d'eux, l'évêque d'Auxerre, fit crucifier un de ses gardes pour avoir détourner à son profit quelques oiseaux de vol.

De nos jours, à travers le monde, très peu d'initiés prati-

De nos jours : La chasse

La fauconnerie reprend de l'es-

quent encore ce noble sport.

sor depuis quelques années pour que les populations des rapaces locaux ne soient décimées.

Des mesures de protections ont été mises en place dont l'interdiction de prélèvement de ces oiseaux en milieux naturels.

Malgré les protec-

tions mises en place le trafic de cet animal est encore monnaie courante. Depuis des siècles à nos jours, la chasse au vol a survécu et

si inchangées. Un petit bémol cette passion est très onéreuse.

ses méthodes de

chasse restent qua-

En effet, il faut prévoir l'oiseau, la nourriture, le matériel de fauconnerie, du matériel de télémétrie, un chien de chasse, un véhicule sans oublier les locations pour les terrains de chasse.

La volière :

Qui n'a pas été voir un spectacle d'oiseaux en vol ?

Si ces spectacles sont bien donnés, ils permettent au public de voir de près ces oiseaux si

souvent méprisés et paraissant parfois si effrayants pour certains. Ils ont alors un rôle pédagogique.

Les voleries sont donc l'endroit idéal pour appréhender ce monde fabuleux et tellement méconnu du public. On peut y voir des espèces indigènes et exotiques et ces voleries contribuent à la familiarisation du public qui aura un esprit mieux veillant vis-à-vis des rapaces.

L'effarouchement:

La fauconnerie est un moyen de dissuasion car la seule présence de rapaces sur un site provoque une dispersion des oiseaux gênants

La chansonnette

Le petit oiseau de toutes les couleurs

Ce matin je sors de chez moi Il m'attendait il était là Il sautillait sur le trottoir Mon Dieu qu'il était drôle à voir Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Ça faisait longtemps que j'n'avais pas vu Un petit oiseau dans ma rue Je ne sais pas ce qui m'a pris Il faisait beau je l'ai suivi Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Où tu m'emmènes dis où tu m'entraînes dis Va pas si vite dis attends-moi Comme t'es pressé dis t'as rendez-vous dis Là où tu vas dis j'vais avec toi On passe devant chez Lucio Qui me fait hé qui me fait ho Je ne me suis pas arrêté Pardon l'ami je cours après Un p'tit oiseau de toutes les couleurs Un p'tit oiseau de toutes les couleurs Sur l'avenue je n'l'ai plus vu J'ai cru que je l'avais perdu Mais je l'ai entendu siffler Et c'était lui qui me cherchait Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Où tu m'emmènes dis où tu m'entraînes dis Va pas si vite dis attends-moi Comme t'es pressé dis t'as rendez-vous dis Là où tu vas dis j'vais avec toi On est arrivé sur le port Il chantait de plus en plus fort S'est retourné m'a regardé Au bout d'la mer s'est envolé J'peux pas voler dis j'peux pas nager dis J'suis prisonnier dis m'en veux pas Et bon voyage dis reviens-moi vite dis Le p'tit oiseau de toutes les couleurs Bon voyage Reviens vite dis Bon voyage

Gilbert Bécaud (1927 - 2001)

C'est une méthode naturelle et non polluante pour lutter contre les nuisibles.

Mais pour employer une méthode d'effarouchement il va falloir avoir un portemonnaie bien rempli.



Directeur de la publication : Christian Chauvin

Comité de rédaction : commission communication Maquette et impression :

Emi *Pub&Com*Document imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Toute reproduction, même partielle, interdite sauf autorisation de la municipalité.



LE MOT DU MAIRE

Chères Haramontoises, Chers Haramontois,

Dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars nous avancerons nos montres d'une heure (à 2 heures du matin il sera 3 heures) et nous entrerons ainsi dans l'heure dite d'été*. Les soirées seront donc plus longues

et ce sera l'occasion de mieux profiter de nos jardins et de la forêt environnante, et à l'occasion de ces promenades de constater que nos comportements individuels influent sur la qualité de vie dans notre village. Il y a quelques mois la CCRV a mis en place un nouveau système de ramassage sélectif des déchets.

Chaque habitant a à sa disposition 3 bacs.

Le bac vert, pour les verres, sans capsule ni bouchon.

Le bac gris, pucé, pour tous les déchets ménagers qui ne peuvent pas faire l'objet de compost, et qui seront mis dans des sacs poubelles qui auront été soigneusement fermés. Le bac jaune reçoit :

les papiers, journaux, magazines, les cartons et briques alimentaires ; les emballages métalliques ; les sacs, sachets, films, bouteilles, flacons, pots, barquettes, boîtes et tubes en plastique. En ce qui concerne les plastiques, seuls les emballages

doivent être présentés, et non tous les plastiques. Pour exemple, un pot de fleurs, du petit mobilier, des tasses, des ustensiles... ne sont pas des emballages plastiques et ne doivent pas être mis dans ce bac jaune.

Je vous remercie par avance de respecter au mieux ces consignes, et vous rappelle que la compétence « ramassage des déchets » relève de la CCRV, CCRV qui nous indique, entre autres, qu'en cas de non respect des règles de tri aucun objet mis à côté des bacs jaunes ne sera ramassé, et que le prestataire en charge de la collecte ne ramassera pas le dit bac jaune et mettra sur celu-ci.

amassera pas le dit bac jaune et mettra sur celui-ci une étiquette « REFUS DE TRI ». Afin de suivre le plus scrupuleusement ces règles de tri n'hésitez pas à consulter le site dédié de la CCRV :

mesdechets@retzenvalois.fr

Enfin dans l'éditorial du dernier numéro d'Horizon! (N°22- Novembre/décembre 2022) j'invitais chacun d'entre nous à adopter une démarche positive. Visiblement, et malheureusement, ce message n'était pas suffisamment clair pour une toute petite minorité, aussi pour qu'il n'y ait aucune ambiguité je vous

informe qu'à partir de ce jour tout propos injurieux fera l'objet, à minima d'une communication aux autorités compétentes.

« A bon entendeur, salut! »

Bien sincèrement

*Le changement d'heure a été instauré en France en 1976

à la suite du choc pétrolier de 1973-1974

Christian Chauvin, Maire

A L'ÉCOLE...

Le vendredi 10 février juste avant les vacances, les élèves de l'école maternelle ont fait leur carnaval dans la classe. Ils ont aussi préparé des crêpes et fait un petit goûter-chandeleur l'après-midi.







INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour les futurs enfants de Petite Section (nés en 2020) auront lieu le :

lundi 03/04, mardi 02/05, jeudi 11/05, lundi 05/06 Merci d'appeler l'école au 03 23 96 34 58 (à la pause du midi ou après 16h40 de préférence) ou par mail à ecole.haramont@ac-amiens.fr pour convenir du jour et de l'heure de rdv.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé avec les vaccinations à jour.

Benoit Bertin, directeur de l'école.